

Équipe éditoriale :

Nicolas Chavalard et Annick Bouchot

Siège social :

23 Les Mûriers

71600 Saint-Léger-lès-Paray

Contact :

comores.horizon@laposte.net

Tél : 06 77 38 39 74

Site internet :

www.comores-horizon.org

ÉDITO

Depuis deux mois, l'archipel des Comores, et plus particulièrement Mohéli, est plongé dans une tension politique et sociale inquiétante. Aux dernières nouvelles, l'opposition s'est dite d'accord pour organiser les élections présidentielles en juin 2011. Cette décision saura-t-elle satisfaire tout le monde ?

Nicolas Chavalard

Bientôt les élections présidentielles ?

La tension politique palpable en mars, s'est accentuée en avril. Pour tenter de cerner les enjeux et les problématiques, voici un détail de la succession des événements depuis la fin du mois de mars :

Dimanche 21 mars, des négociations ont été entamées entre le président de l'Union des Comores Sambi et son opposition, avec au menu, bien évidemment, la crise de Mohéli née du report de dix-huit mois des élections présidentielles décidée le 1^{er} mars par le congrès. Ces négociations répondent aux demandes de la communauté internationale, notamment l'Union Africaine qui avait sévèrement mis en garde le président Sambi. L'UA, tout comme la France et l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) avaient demandé au gouvernement en place de rechercher une solution de consensus impliquant également l'opposition et de « *laisser de côté la décision du congrès qui peut mettre en péril la réconciliation nationale et les accords de Fomboni* ». Elles ont également été rendues nécessaires par les heurts qui ont agité l'île de Mohéli où l'opposition s'est trouvée renforcée par le soutien implicite de la communauté internationale.

Malheureusement, cette tentative de rapprochement entre le pouvoir central et l'opposition a fini en queue de poisson. En effet, dès mardi 23 mars, Sambi a promulgué la loi adoptée par le congrès le 1^{er} mars 2010 portant sur l'harmonisation des mandats. L'opposition, de son côté, a réagi par le biais de Houmédi Msaidié, un de ses porte-paroles : « *Nous sommes le 23 mars et le 26 mai le mandat de Sambi prend fin. A partir du 27, c'est une autre période qui s'ouvre et qui est porteuse de tous les dangers pour le pays (...) ce n'est pas un gouvernement d'union nationale qui est important. Le plus important est de savoir quand est-ce que Mohéli va avoir sa tournante le plus tôt possible. Si d'aventure, Mohéli n'a pas sa tournante en mai 2010, ce sera quand ? Parce que de toutes les façons ce ne sera pas en novembre 2011.* »

Jeudi 25 mars, des membres d'une délégation de l'opposition ont été interpellés alors qu'ils devaient se rendre à Mohéli pour assister à un rassemblement. Après avoir été boudé par les agences aériennes, la délégation opta de s'y rendre par kwassa kwassa. Les forces de l'ordre les ont contraints de les suivre à la brigade, pour les relâcher quelques heures plus tard. Le même jour, deux policiers fédéraux qui avaient participé à cette interpellation tombent dans une embuscade tendue par des éléments de la police de l'île de Ngazidja fidèle au gouverneur Mohamed Abdoulohab. L'embuscade s'est soldée par un policier fédéral grièvement blessé. Un autre officier de la police fédérale a été molesté avant de se voir privé de son véhicule de fonction par des policiers de l'île.

Pour la police fédérale, l'interpellation de ces dignitaires de l'opposition entre dans le cadre des mesures prises pour sécuriser les voyages en mer, mais pour l'opposition ceux sont des restrictions qui tendent à empêcher les rassemblements des opposants à Mohéli.

Elections présidentielles... suite

Jeudi 25 mars dans l'après-midi, la Place de l'Indépendance à Fomboni a accueilli une grande manifestation religieuse qui a pris bien vite les allures d'un meeting politique avec la participation, entre autres, du gouverneur Abdoulohibi de la Grande Comore, de ténors de l'opposition politique.

La ligue des pays arabes, réunie pour le 22ème sommet arabe à Syrte les 28 et 29 mars a apporté un soutien sans réserves au président Sambi, contrastant avec les réactions de l'Union Africaine, de l'OIF (organisation internationale de la francophonie) et de la France qui ont exprimé leur inquiétude face aux mouvements de contestations qui agitent l'archipel, principalement à Mohéli.

Une cinquantaine de militaires libyens sont arrivés depuis le 25 mars à Moroni et se sont installés dans plusieurs hôtels de la ville, suscitant de nombreuses spéculations parmi la population et la classe politique. Le gouvernement de l'Union des Comores a expliqué mardi 6 avril que cette arrivée faisait suite à la coopération entre les deux pays. Débuts avril, des pourparlers non-officiels ont été entamés entre la mouvance présidentielle et l'opposition, et l'on s'achemine doucement vers un régime transitoire aux Comores après le 26 mai. Cette transition ne devrait pas dépasser six mois. Ainsi, d'ici au mois de décembre 2010, un président issu de l'île de Mohéli devra prendre les commandes de l'archipel en lieu et place de l'Anjouanais Ahmed Mohamed Sambi.

Et pourtant, mercredi 7 avril, le gouvernement de l'Union des Comores a rejeté l'idée d'un gouvernement de transition ou d'union nationale à l'issue du quinquennat du président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi. La réaction populaire fut presque immédiate puisque vendredi 9 avril, plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans l'île de Mohéli à l'occasion de la visite d'un haut responsable de l'Union africaine.

Peu après, le président Sambi s'est dit prêt, sous condition, à revoir le calendrier électoral, à l'origine de vives tensions politiques aux Comores, annonçant par ailleurs l'entrée en fonction de soldats libyens au sein de sa garde présidentielle. « Si on parvient à harmoniser les élections (présidentielle et des exécutifs des trois îles de l'Union), et si on parvient à trouver une base juridique, je suis d'accord pour changer le calendrier électoral » a déclaré Sambi, dans un entretien exclusif avec l'AFP à Moroni. « On peut trouver une solution, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas changer ce calendrier » a-t-il assuré.

Mercredi 14, jeudi 15 puis vendredi 16 avril, une rencontre entre le Président Sambi et les trois chefs des îles a bien eu lieu en fin d'après midi au palais présidentiel de Beit Salam à Moroni, avec pour but de trouver une date de la prochaine élection présidentielle. Malheureusement, aucun compromis n'a pu être trouvé entre les quatre chefs d'exécutifs, et ce malgré la médiation menée par la communauté internationale. Les gouverneurs de l'île de Mohéli et de la Grande Comore ont quitté les négociations, estimant que le pouvoir en place est déterminé à aller jusqu'au bout dans sa démarche de prolonger son mandat jusqu'à novembre 2011.

« Après le 26 mai 2010, Sambi n'est plus président. J'ai déjà monté ma milice comme il en existe dans les autres îles. Je serais président de Mohéli », a déclaré Achraf commissaire à l'Intérieur de l'île de Mohéli, 48 heures après la suspension du dialogue qui avait réuni les exécutifs des îles et la présidence de l'Union.

Et puis coup de théâtre le vendredi 30 avril en soirée. A Moroni, l'unique député de l'opposition de la Grande Comore, Ibrahim Ali Mzimba, a annoncé soutenir l'idée d'une élection générale en juin 2011. Il a précisé qu'il s'agissait, pour lui, de voir partir les quatre chefs des exécutifs à cette date. Mais, aucune réaction des autres membres de l'opposition n'a encore été constatée

Faits divers

Incendie du domicile du chef du service de renseignements aux Comores

Le domicile d'Abou Achiraf, le patron du service des renseignements aux Comores (DNST) a été incendié dans la nuit de jeudi 1er à vendredi 2 avril. Un médecin anesthésiste du principal hôpital de Moroni, le docteur Ridhoi, a précisé que les deux enfants de 4 et 7 ans étaient en état de "*détresse respiratoire*".

Des kwassas interceptés

Deux kwassas ont été interceptés dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 avril. Le premier a été appréhendé vers 23 heures. A son bord, se trouvaient 33 personnes dont une femme enceinte de neuf mois. Le second a été découvert une heure après avec 27 passagers parmi lesquels se trouvait un homme blessé à la jambe.

En direct des Comores

Bientôt un guide de l'écotourisme

Un guide a été élaboré dans le but d'inviter les étrangers tout comme les nationaux à découvrir la Grande Comore et ses différents patrimoines et d'aider les amateurs des promenades et des randonnées à mieux découvrir l'île, ses localités, ses lieux insolites, ses régions montagneuses, ses fonds marins et ses petits chemins. Ce guide de l'écotourisme de la Grande Comore sera dans les librairies dans les mois prochains.

Un nouveau réseau de transports en commun

Depuis fin mars, une nouvelle société de transport offre aux élèves et aux étudiants la possibilité de se déplacer dans et autour de la capitale Moroni.

Moroni, capitale islamique de la culture en 2010

Moroni, la capitale des Comores, est la capitale islamique de la culture représentant la région Afrique pour l'année 2010. Pour célébrer, ce titre plusieurs festivités (danses traditionnelles, visites du patrimoine islamique, conférences, expositions, concours, festival...) sont programmées à partir du jeudi 8 avril 2010 et dureront jusqu'à la fin de l'année.

Du nouveau dans la pêche

Une nouvelle société de pêche industrielle vient de naître aux Comores. United Fisheries of Comoros, est une société à capitaux koweïtiens, initiée par Comoro Golf Holding et United Fisheries of Koweit. Cette première unité de conservation, de transformation et de commercialisation de ses produits de la mer sera implantée à Anjouan. L'objectif de cette opération est d'exploiter les ressources halieutiques du pays et de générer d'ici quelques mois 5000 emplois directs, lorsque le projet atteindra sa vitesse de croisière.

En direct des Comores

Fort rassemblement dans les rues de Mamoudzou

La manifestation de l'intersyndicale Cisma CFDT- CGT Ma a été un franc succès, mercredi 28 avril, puisque plus de 1000 personnes ont défilé dans les rues de Mamoudzou. Les délégués des différents syndicats ont été reçus pendant plus de deux heures par François Mengin-Lecreulx, le Secrétaire général aux affaires économiques et régionales et par Grégory Kromwell. « Nous n'avons pas eu de réponses concrètes. Ils nous ont dit attendre le décret d'application sans préciser de date » signale Salim Nahouda, secrétaire général de la CGT Ma « nous allons donc reconduire la grève au 26 mai ». Le point concernant la cherté de la vie a été abordé mais sur la base de la baisse des prix de 15 produits de première nécessité, déjà votée par le Conseil général.

Le câble en fibre optique atterit à Anjouan

Anjouan vient de célébrer avec faste, mardi 27 avril, l'atterrissement du câble sous marin en fibre optique. La cérémonie a eu lieu à Mgnambaju Mutsamudu en présence d'une imposante délégation du gouvernement de l'Union avec à sa tête le président Sambi.

Boléro, interdit de quitter le pays

Hamada Madi Boléro, ancien Premier ministre des Comores et originaire de Mohéli, a affirmé fin avril que les autorités comoriennes lui avaient interdit hier de quitter le territoire.

Cet homme fait partie des probables candidats en passe de représenter Mohéli pour les prochaines présidentielles aux Comores.

A ne pas manquer

L'Archipel des Comores à l'honneur dans Thalassa ce vendredi 7 mai

Vendredi 7 mai à 20h35 sur France 3, l'équipe de Thalassa propose une émission consacrée à l'archipel des Comores. Baptisée « L'expédition : navigation aux Comores », cette émission proposera différents reportages comme « Les rêves de la Grande Comore », « Les gardiens de Mohéli », « La langouste blanche », « Les baleines à pattes » et « L'aventure de Tara ». Une émission à ne pas manquer tant les Comores sont rarement à l'honneur des médias.

Pour faire cette émission, le Président de la République Sambi s'était entretenu le samedi 6 mars au Palais de Dar Nour avec une l'équipe de Thalassa. Aux Comores l'équipe de Thalassa s'était intéressé aux relations entre Mayotte et les autres îles de l'archipel des Comores et a, pour cela, abordé différents points avec le Chef de l'Etat, notamment la traversée entre Anjouan et Mayotte, les conséquences du Visa Balladur, la position de l'Union des Comores l'appartenance de Mayotte, la « départementalisation » de Mayotte et ses conséquences.

Les nouvelles d'Ifoundihé

Depuis une semaine, il est impossible de joindre un correspondant par téléphone, dans le village d'Ifoundihé. Aussi, il est difficile, pour nous de vous donner des nouvelles fraîches...

Bibliothèque

A priori tout l'enregistrement des livres du 1er arrivage par bateau est réalisé par les responsables de la bibliothèque. Ce lieu d'animation et de lecture est ouvert au public selon des sources d'informations.

Réception du restant des livres

Il reste à réceptionner le 2ème arrivage qui est toujours bloqué à la douane à Moroni. Les villageois font le maximum mais il s'avère qu'ils n'ont peut-être pas frappé à la bonne porte. De France, ASAD de Marseille a fait les modifications nécessaires d'adresse pour favoriser la possibilité de récupération des matériaux.

Toilettes et réserve d'eau

Les gouttières sont mises pour récupérer les eaux de pluie de l'école et des toilettes pour remplir la réserve d'eau de l'école.

Energie solaire pour la bibliothèque

Devant le refus de M. Abdou Ali de continuer de travailler ensemble, nous recherchons des solutions directement auprès des vendeurs de panneaux solaires afin de pouvoir concrétiser ce projet.

Les villageois, par ailleurs en novembre auprès de notre délégation en mission et en décembre auprès de « Kolos », comorien originaire d'Ifoundihé résidant en France, voudraient que tout le village bénéficie de l'énergie verte... Il faudrait étudier les possibilités et faire un projet réaliste et efficace...

Fascicules pour CM2

Comme prévu, les fascicules permettant une réussite au concours d'entrée en 6e ont été envoyés. Dès réception, M. Youssouf Ahamada, initiateur de ce projet, rencontrera l'enseignant de CM2 pour mettre en place ce système de questions-réponses.

Visite de maires en France

« Papa Chamsia » d'Ifoundihé viendrait à Paris d'ici une semaine pour une réunion de travail...

Infos diverses de l'association

- « **L'école pour tous aux Comores** » Nous sommes sollicités par cette association basée en région parisienne pour échanger nos expériences, nos compétences, nos points de vue et mettre en commun nos réseaux de communication afin de toucher un plus large public. Nous avons donné notre accord de partenariat pour participer au concours de photos du 1er juin au 30 septembre 2010, afin de promouvoir les Comores lors d'une exposition début 2011.
- **Comoriens d'Ifoundihé en France** : Les personnes qui résident actuellement à Paris, Lyon, Marseille et Nice, nous font la demande d'adhérer et collaborer avec Comores Horizon pour aider leur village au développement économique et culturel. Des antennes vont être créées, ce qui permettra d'avoir un champ plus large pour obtenir des aides financières et mettre en place des manifestations. Les procédures législatives sont en cours.
- **Bilan des 10 et 11 avril** : Une très belle exposition à St Léger les Paray a montré les actions et les projets de notre association. Les membres du CA se sont impliqués au maximum mais malheureusement peu de visiteurs se sont déplacés, même les adhérents locaux n'ont pas fait preuve de curiosité et d'intérêt pour découvrir plus profondément Comores Horizon. Bruno Maître avec la conférence sur le micro crédit et Annick Bouchot avec un diaporama, ont animé les après-midi de ce week-end. Vicky Michaud, notre marraine, ne pouvant se déplacer, a dédié des photos. DVD (film + diaporama) en vente au siège de l'association : 10 €

Calendrier :

- **18 mai à Saint Léger les Paray à 20h30**
Tirage des cases gagnantes
- **28 mai à l'église de Poisson à 20h30 - entrée 8 €**
Concert de musiques traditionnelles scandinaves
Groupe NYCKEL&CHROME : Maroussia Laforêt au nyckelharpa et Gilles Pellenard à l'accordéon

Suite à la demande de 2 membres adhérents de notre association concernant l'obtention d'un reçu suite aux dons :

« **En l'état actuel du droit, les organismes bénéficiaires n'ont pas d'obligation légale impérative de délivrer un reçu.**

En effet, l'article 200-5 du CGI prévoit seulement que le bénéfice de l'avantage fiscal est subordonné à la condition que soient jointes à la déclaration des revenus *des pièces justificatives, répondant à un modèle fixé par un arrêté (...)*. A défaut, la réduction d'impôt est refusée sans proposition de rectification préalable, sauf dérogation pour les contribuables qui transmettent la déclaration de leurs revenus par voie électronique.

S'ils n'ont pas d'obligation de délivrer un tel reçu, ces organismes collecteurs de dons ont tout intérêt à en remettre à leurs donateurs pour permettre à ces derniers de bénéficier de l'incitation fiscale et à l'association d'augmenter ainsi les sommes reçues grâce à l'effet de levier de la réduction d'impôt.

Toute association peut délivrer elle-même ces reçus dès lors qu'elle présente un caractère d'intérêt général, c'est-à-dire qu'elle satisfait à chacun des trois critères définis par l'administration fiscale :

- ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes
- avoir une gestion désintéressée, à titre bénévole par des personnes n'ayant aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation (ce qui n'interdit pas la rémunération des dirigeants)
- ne pas exercer d'activité lucrative. »